

Paris, le 30/01/2024

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte

L'assemblée générale mixte réunie le 30 janvier 2024 sous la présidence de Monsieur Daniel Derichebourg a approuvé sans modification les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023 certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes. Ces comptes ont été publiés dans le rapport financier annuel prévu par l'article L.451-1-2 du Code Monétaire et Financier, lui-même inclus dans le Document d'Enregistrement Universel 2022-2023 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 décembre 2023 sous le numéro D.23-0863, et également disponible sur le site internet de la Société ([www.derichebourg.com](http://www.derichebourg.com)). L'assemblée générale a également approuvé à la majorité requise l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, dont notamment :

- la distribution d'un dividende de 0,16 € par action, qui sera détaché le 14 février 2024 et mis en paiement à compter du 16 février 2024 ;
- le renouvellement du mandat d'administrateur de la société Compagnie Financière pour l'Environnement et le Recyclage (CFER) pour une durée de quatre années ;
- le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société BM&A et le non-renouvellement et non-remplacement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Pascal de Rocquigny du Fayel
- l'approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice à chaque mandataire social;
- l'approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, au Directeur général délégué et aux mandataires sociaux ;
- le renouvellement du programme de rachat d'actions ;
- le renouvellement de diverses autorisations et délégations financières consenties au Conseil d'administration.

Les résultats détaillés des votes seront disponibles sur le site internet de la Société : [www.derichebourg.com](http://www.derichebourg.com)

Au cours de cette assemblée, la Direction générale du Groupe a également répondu aux questions posées par les actionnaires.

Lors des précédents comptes-rendus d'assemblée générale, la Société avait pris l'habitude de communiquer des informations relatives au déroulement de son premier trimestre écoulé. Elle n'est pas en mesure de le faire avec précision à ce jour, compte tenu de la résorption en cours du retard administratif occasionné par l'indisponibilité temporaire mais désormais résolue de son système d'information, conséquence de la cyberattaque intervenue le 10 novembre 2023.

Elle communiquera lorsque ces informations seront disponibles.

Les nouvelles lignes investies au cours de l'exercice précédent (traitement de DEEE GEM froid à Bonneuil sur Marne, grenaillage de câbles cuivre ou aluminium à Escaupont, nouvelle ligne de broyage plus puissante et intégrant la fabrication de combustible solide de récupération à Saint-Pierre de Chandieu, ligne de tri des aluminiums à Coulombiers, nouvelles cisailles installées sur plusieurs sites) montent progressivement en puissance et conforteront le positionnement stratégique du Groupe dans la durée.

**Code ISIN** : FR 0000053381 - DBG